



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Mises en garde Par date

Retrouvez les listes noires des sites non autorisés (FOREX, options binaires, diamants d'investissement) dans la rubrique « Espace épargnants > Protéger son épargne > Listes noires ».

Pour ne rater aucune mise en garde, inscrivez-vous sur la page Abonnements et flux RSS > Mises en garde.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) met en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent d'investir dans des biens divers sans y être autorisés

Publié le 28 juin 2019

L'AMF publie la liste des nouveaux sites internet identifiés proposant en France d'investir dans des biens divers sans disposer des autorisations nécessaires.

[Lire la suite](#)

L'Autorité des marchés financiers met en garde le public à l'encontre de la société et du site internet Vanilla Golden Trade

Publié le 27 juin 2019

Le régulateur met en garde le public contre les activités de la société Vanilla Golden Trade qui, via son site www.vanilla-gt.net, incite les épargnants à investir à son capital pour financer son activité de production et d'exportation de vanille.

[Lire la suite](#)

L'Autorité des marchés financiers (AMF) met en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent du trading d'options binaires sans y être autorisés

Publié le 25 juin 2019

L'AMF publie la liste des nouveaux sites internet identifiés proposant en France des options binaires, sans y être autorisés.

[Lire la suite](#)

L'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) mettent en garde le public contre les activités de plusieurs sites

internet et entités qui proposent des investissements sur le Forex sans y être autorisés

Publié le 24 juin 2019

L'AMF et l'ACPR publient la liste des nouveaux acteurs identifiés proposant en France, des investissements sur le marché des changes non régulés (Forex) sans y être autorisés.

[Lire la suite](#)

L'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) mettent en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent, en France, sans y être autorisés, par la voie de leur site Internet, des services d'investissement portant sur des produits dérivés dont le sous-jacent est constitué de

crypto-actifs

Publié le 24 juin 2019

Le régulateur attire l'attention du public sur les agissements des sites internet www.lascpi.fr et www.scp-gouv.fr qui utilisent abusivement son nom et son logo pour proposer aux épargnants des simulateurs de placement et des guides pratiques d'investissement dans les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI).

[Lire la suite](#)

L'Autorité des marchés financiers met en garde le public à l'encontre des sites internet www.lascpi.fr et www.scp-gouv.fr utilisant abusivement son nom et son logo

Publié le 10 avril 2019

Le régulateur attire l'attention du public sur les agissements des sites internet www.lascpi.fr et www.scp-gouv.fr qui utilisent abusivement son nom et son logo pour proposer aux épargnants des simulateurs de placement et des guides pratiques d'investissement dans les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI).

[Lire la suite](#)

L'Autorité des marchés financiers met en garde le public à l'encontre de la société

KUVERA LLC/KUVERA France

Publié le 9 avril 2019

Le régulateur met en garde contre les activités de la société KUVERA LLC(1)/KUVERA France qui fait de la promotion de trading sur des produits hautement spéculatifs, notamment auprès du jeune public.

[Lire la suite](#)

L'Autorité des marchés financiers (AMF) met en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent d'investir dans des biens divers sans y être autorisés

Publié le 3 avril 2019

L'AMF publie la liste des nouveaux sites internet identifiés proposant en France d'investir dans des biens divers sans disposer des autorisations nécessaires.

[Lire la suite](#)

L'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) mettent en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent, en France, sans y être autorisés, par la voie de leur site Internet, des services d'investissement portant sur des produits dérivés dont le sous-jacent est constitué de crypto-actifs

Publié le 27 mars 2019

L'AMF et l'ACPR publient la liste des nouveaux sites identifiés proposant en France, des produits dérivés sur crypto-actifs sans y être autorisés.

[Lire la suite](#)

L'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) mettent en garde le public contre les activités de plusieurs sites

internet et entités qui proposent des investissements sur le Forex sans y être autorisés

Publié le 27 mars 2019

L'AMF et l'ACPR publient la liste des nouveaux acteurs identifiés proposant en France, des investissements sur le marché des changes non régulés (Forex) sans y être autorisés.

[Lire la suite](#)

1 | 2 | 3 | ... | 19 Suivant